Melun (77). Treize ans de prison et interdiction définitive du territoire pour un Pakistanais qui avait violé sa voisine

29/10/2020 à 22h38



Un Pakistanais de 29 ans, condamné mercredi soir par la cour d'assises de Seine-et-Marne, à Melun, a en outre été interdit du territoire français à vie.

Le soir des faits, la victime entend sonner. Elle entrouvre sa porte d'entrée mais l'homme force le passage. Il se jette sur elle, la mord – à la joue, aux bras -, avant de la violer.

(…) La malheureuse, qui a eu le temps d'attraper son téléphone portable, trouve la force, pendant l'agression, de téléphoner à la police.

(…) Lorsque les policiers arrivent, ils se retrouvent face à un fou furieux, qui continue à mordre une fesse de sa victime, dénudée, allongée sur le sol des toilettes. Il refuse de la lâcher.

(…) Il s'agit d'un voisin de la victime, arrivé sur le territoire français deux mois plus tôt.

Le Parisien